

CHATEAURENARD

Nature des travaux	N° du dossier	Dépense subventionnable (HT)	Taux	Subvention
Modernisation du complexe sportif Coubertin : construction d'un 2ème dojo, modernisation des plages et de la machinerie PFP : aucun autre financement	006761	1 482 000 EUR	60 %	889 200 EUR
TOTAL		1 482 000 EUR		889 200 EUR

TOTAL GENERAL**1 482 000 EUR****889 200 EUR**



Direction de la vie locale
Service des communes

ANNEXE 2

Commission Permanente du 25 mai 2018

Rapport n° 42013

Commune de Châteaurenard - Modernisation du complexe sportif Coubertin - Aide exceptionnelle à l'investissement 2018

		Montant de l'AP	Total affecté	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2018 - 26005E	8 000 000 €	0 €	889 200 €
OPERATION	201826005			
Détail				
dont IB	204-71-204141		0 €	- €
dont IB	204-71-204142		0 €	889 200 €
Première commission permanente adoptant une affectation concernant cette autorisation de programme				